

AIDES PUBLIQUES ET DEVELOPPEMENT DE L'ELEVAGE EN ALGERIE CONTRIBUTION A UNE ANALYSE D'IMPACT (2000-2005)

FERRAH ALI
CABINET GREDAAL.COM

INTRODUCTION

Les structures de l'élevage en Algérie s'inscrivent dans un espace marqué à la fois par l'aridité du climat, l'exiguïté de la superficie agricole utile (0.27 Ha/Hab.) et le morcellement des terres ainsi que des exploitations agricoles privées, notamment dans la zone nordique du Tell.

L'élevage algérien se caractérise par des pratiques et des systèmes de production extensifs, des cultures fourragères peu développées et l'utilisation d'un matériel biologique local (Bovins, Ovins, Caprins, camelins, apiculture, cuniculture). Il faut, toutefois, relever le caractère exceptionnel de la production avicole qui se pratique dans le cadre de filières avicoles « intensives » dépendantes des marchés mondiaux des aliments du bétail et ayant recours à des souches avicoles « Hybrides » importées. Cette remarque reste, en outre, valable, pour le cas de la production laitière bovine dite « moderne » qui repose sur un cheptel de vaches importées à fort potentiel de production (pies rouges et noires, Montbéliardes...etc.).

La conjonction des facteurs ainsi énumérés induit une faible productivité de l'élevage et une faible élasticité des productions animales rendant nécessaire le recours aux importations des produits animaux sur les marchés mondiaux. Ceci est particulièrement le cas des produits laitiers, des viandes rouges et des intrants biologiques destinés à l'aviiculture intensive dont la demande, en dépit d'une certaine tendance au tassement, liée à la baisse relative du pouvoir d'achat des consommateurs, reste importante du fait de l'importance de la population et de sa structure qui se caractérise par la prédominance de la catégorie des jeunes et des populations urbaines (Taux d'urbanisation : 56 %) ¹.

Aussi, le développement et la modernisation de l'élevage sont vite apparus comme un impératif stratégique pour les pouvoirs publics ne serait ce que pour assurer les ajustements idoines à la croissance démographique, réduire les écarts à la consommation moyenne enregistrée en Algérie et, enfin, assurer la sécurité des approvisionnements des populations dans le cadre d'une politique de développement centrée sur la réhabilitation de la rationalité économique.

Ces objectifs ont été intégrés dans le programme national de développement agricole et rural (PNDAR) qui se décline comme un vaste programme de modernisation et de mise à niveau des structures de l'agriculture Algérienne par le biais de fonds publics mobilisés à travers le Fonds National de Régulation et du Développement Agricole (FNRDA).

A ce titre, le PNDAR a pour objectif stratégique l'amélioration du niveau de la sécurité alimentaire qui vise l'accès des populations aux produits alimentaires selon les normes conventionnellement admises, une meilleure couverture de la consommation par la production nationale et un développement des capacités de production des intrants agricoles et du matériel de reproduction ainsi que l'utilisation rationnelle des ressources naturelles aux fins d'un développement durable et de promotion des productions à avantages comparatifs avérés.

Le développement des productions animales a bénéficié, au titre du FNRDA, d'allocations financière relativement importantes durant la période 2000-2005. Celles-ci sont estimées à près de 160 millions d'euros dont une part significative a été affectée aux filières apicoles, avicoles et

¹ Données du dernier recensement réalisé par l'office national des statistiques (ONS) en 1999.

laitières (Cf. Tableau 1).

Nous nous interrogeons dans le présent article sur l'incidence des aides publiques (Le FNRDA, dans notre cas) sur le développement des productions animales à travers l'analyse de quatre filières stratégiques.

Tableau 1. Structure des montants alloués par le FNRDA au développement des productions animales en Algérie (2000-2005)		
Filières	Montant des Subventions FNRDA (DA)	Structure (%)
Apiculture	7 588 819 892	48
Lait (Y compris fourrages)	5 649 089 777	36
Aviculture	2 375 731 725	15
Camélidés	176 933 511	1
Ovins	117 425 800	1
Total	15 908 000 705	100

Source : Nos calculs à partir des données du MADR et de la CNMA

I. LA FILIERE « LAIT ».

La structure de la production laitière en Algérie n'a pas changé significativement depuis le début 80. Cette production est le fait d'une population bovidienne estimée en 2003 à 833.000 vaches dont 192000 dites «Bovin laitier moderne» (Pies noires et rouges)², alors que les productions issues des autres espèces animales restent marginales sinon limitées à la sphère de l'autoconsommation. Il y a lieu toutefois de relever le cas particulier de la production laitière caprine qui s'effectue dans le cadre de systèmes d'élevages extensifs localisés dans les zones de montagnes, steppiques et, marginalement, au niveau des oasis où elle constitue la source de lait principale, sinon unique, pour de nombreux ménages. Longtemps marginalisé par les politiques d'élevage, l'élevage des caprins est présentement soutenu par les pouvoirs publics pour la production du fromage fermier (Cf. Tableau en annexe).

Un examen des données statistiques disponibles, dont la fiabilité reste contestable, il ressort que la production laitière a augmenté de manière notable durant la période 2000-2004 (Tableau 2). La croissance enregistrée reste toutefois modérée au regard du potentiel des bassins laitiers existants³ et des flux de génisses importées⁴.

Les volumes de lait collectés ont, certes, connu un essor indéniable passant de 71 à 116 millions de litres en moyenne entre les périodes 1990-1995 et 2000-2004, mais les taux de collecte n'ont pas progressé de manière significative se stabilisant à des niveaux insignifiants (7 %).

La faible élasticité de la production laitière domestique contraste avec l'essor de la demande en lait et en produits laitiers qui n'a pas cessé d'augmenter depuis le début des années 80 en relation avec la fixation administrative des prix du lait pasteurisé à la consommation. En effet, eu égard à cette politique des prix, le niveau de consommation du lait et des produits laitiers s'établit à un niveau relativement élevé: l'Algérie consomme plus de 3.3 Milliards de litres d'équivalents lait par an (110 litres /Habitant/An) soit un taux de couverture par la production locale estimé à 40 %.

² ADEM R – Analyse du fonctionnement de la filière lait et de son articulation aux exploitations laitières en Algérie. Cas des exploitations encadrées par le circuit des informations zootechniques. Thèse de Magister. Non encore publiée.

³ De ce point de vue, le niveau de la production laitière en Algérie reste relativement faible par rapport à des pays de conditions agro écologiques similaires (Maroc, Egypte, Syrie, Israël) et compte tenu du potentiel des bassins laitiers qui restent très peu exploités.

⁴ Entre 1999 et 2005 la valeur des importations en génisses est passée de 24 à 33 millions de dollars.

Le flux des importations joue, en conséquence, un rôle important dans la régulation du marché national du lait et des produits laitiers. Les entreprises laitières fonctionnent globalement sur la base de produits importés à l'instar de la poudre de lait⁵, de la matière grasse anhydre (MGLA) et des fromages. La facture globale des importations en produits laitiers a évolué à la hausse passant de 426 millions USD en 1999 à 742 millions USD en 2005 et ce compte tenu de l'accroissement des volumes importés et du renchérissement, enregistré depuis 2004, des coûts des matières premières sur les marchés mondiaux.

Périodes de référence	Production lait cru (X 1000 L)	Production industrielle (Giplait)	Collecte de lait cru (1000 L)	Taux de Collecte (%)	Taux d'intégration industriel (%)
1990-1995	1 170 667	1 165 824	70 682	6,0	6,0
1996-1999	1 409 684	1 054 250	110 000	8	10
2000-2004	1 640 855	786 364	116 010	7	14

Source : Nos calculs à partir de plusieurs sources

Ainsi, au-delà des améliorations perceptibles notamment au niveau de la collecte, les aides publiques consenties en faveur de la filière laitière n'ont pas permis un réel essor de la production. Cinq facteurs sont à l'origine de cet état de fait :

- Une offre insuffisante en ressources fourragères se traduisant par des déficits fourragers estimés à de 22 %⁶. Cette carence a pour effet de contraindre les exploitations à recourir à des fourrages de moindre qualité et à l'utilisation des concentrés qui ont pour conséquence de déprécier la productivité des vaches laitières et de grever les coûts de production (Cf. Tableau 3).
- Des carences dans la gestion des ateliers bovins qui se traduisent par un niveau de productivité zootechnique relativement faible (Cf. Tableau 3).
- Une structuration insuffisante et incohérente de la filière «Lait » qui se caractérise, en particulier, par la déstructuration des réseaux de collecte et ce en dépit de l'existence de 19 unités de transformation relevant des offices publics et de l'émergence des centres de collecte et de laiteries privées (52 laiteries soutenues par le FNRDA entre 2000 et 2004). Il faudra relever que, dans ce dernier cas, l'option de l'importation des intrants et souvent privilégiée.
- Un Système de fixation administrative des prix du lait pasteurisé en défaveur de la production locale du lait considéré comme un produit secondaire Les mécanismes incitatifs restent, à cet effet, peu encourageants au regard des coûts de production enregistrés au niveau des exploitations laitières et des contraintes agro écologiques pesant sur ces dernières.

⁵ Durant les années 2003 et 2004 l'Algérie a importé, en moyenne, 145000 T de poudre de lait destinée à la transformation pour une valeur de 285 millions USD. Ces importations sont réalisées aussi bien par le secteur public (Groupe industriel GIPLAIT) que privé. Ce dernier réalise 80 % des importations enregistrées par les services des douanes.

⁶ R. ADEM, A. FERRAH – Les ressources fourragères en Algérie. Déficit structurel et disparités régionales. Analyse du bilan fourrager pour l'année 2001.

<http://www.gredaal.com/\ddurable\agricelevage\obselevages\fourrages\bilanfourrager2001.htm>

Années	Lactation moyenne (Litres lait/vache)	Intervalle Vêlage- Vêlage (Jours)	Coût de production moyen DA/L
1999/2000	3824	394	22,1
2000/2001	3838	412	25,8
2001/2002	3895	393	22,9
2002/2003	3783	401	28,1
2003/2004	3689	399	27,1
Moyenne	3806	400	25,2

Source : ADEM RACHID, 2006⁷

II. FILIERE DES VIANDES ROUGES

La filière algérienne des viandes rouges repose sur des élevages bovins et ovins alors les élevages camelins et caprins restent marginaux. Largement extensifs, ces élevages sont articulés à un marché interne fort rémunérateur du fait du maintien de la demande à un niveau relativement élevé et de la faible élasticité de l'offre interne (Faiblesse de la production). Avec près de dix neuf (19) millions de têtes, essentiellement des populations locales, le complexe « Ovins-Céréales - pâturage » domine ces filières. Ce complexe fonctionne sur un marché intérieur libre isolé du marché mondial, ce qui a permis aux prix intérieurs d'atteindre des niveaux excessivement élevés et autorisé la constitution de rentes à tous les niveaux de la filière.

Élevages	Nombre d'exploitations	Effectif (Têtes)	Structure générale (%)	Taille moyenne des élevages (Têtes)
Bovins	214 925	1 464 663	28	6,8
Dont vaches laitières	214 925	655 285	12	3,0
Ovins	346 031	18 738 166	53	54,2
Dont brebis	314 766	7 649 333	22	24,3
Caprins	206 391	3 186 878	9	15,4
Dont chèvres	185 709	1 275 871	4	6,9
Camélidés	10 650	333 933	10	31,4
Dont chamelles	9 847	169 146	5	17,2

Source : Données du recensement général de l'Agriculture (RGA)

Le niveau élevé des prix sur les marchés intérieur traduit la synergie qui s'établit entre plusieurs facteurs :

- Un marché interne libre immergé dans les structures de l'économie informelle.
- Une forte demande générée par les catégories sociales à revenu élevé et les spécificités du marché Algérien (Sacrifices rituels de l'Aïd, forte demande durant le mois de ramadhan).
- Une faible élasticité de la production locale (Cf. Tableau 5) découlant de la faible productivité zootechnique des élevages ovins et bovins.

⁷ ADEM R – Analyse du fonctionnement de la filière lait et de son articulation aux exploitations laitières en Algérie. Cas des exploitations encadrées par le circuit des informations zootechniques. Thèse de Magister. Non encore publiée.

- Un niveau de protection trop élevé voire dissuasif, accentué par les politiques de restriction draconiennes à l'importation des viandes liées aux mesures de protection sanitaire (Fièvre aphteuse, Dioxine, vache folle). La récente levée des restrictions sanitaires et la réouverture du marché européen des viandes rouges fraîches réfrigérées ont, certes, permis le développement des flux d'importation en viandes, dont les volumes se sont accrus de 146 % durant la période 2003-2005, mais n'ont pas permis pour autant la stabilisation des prix sur les marchés intérieurs.

Années	1991-1999	2000	2001	2002	2003	Variation 2003/ (91-99)
Production	290 150	250 000	259 800	290 762	300 459	3,6

Source : MADR-DRDPA, 2004

Années	2003	2004	2005
Volumes (Tonnes)	38 669	84 738	95126
Valeur (Millions USD)	69,1	172,1	220

Sources : CNIS- Douanes Algériennes

Mais au delà de l'inefficience des structures du marché, les élevages pourvoyeurs de viandes rouges restent marqués par :

- le caractère extensif des systèmes de production, fortement dépendants des aléas climatiques, ainsi que la faiblesse de la productivité des élevages.
- un développement limité par la modicité des ressources fourragères et, dans le cas extrême de l'élevage ovin, une production de viande se faisant au prix d'une dégradation des écosystèmes steppiques (externalités négatives à la charge de la collectivité et de l'Etat) et du recours aux importations des intrants alimentaires à l'instar des orges.

III. LES FILIERES AVICOLES.

La structure actuelle des filières avicoles algériennes résulte des politiques mises en œuvre par l'Etat, au début des années 80, dans une perspective d'autosuffisance alimentaire. Ces filières ont connu des transformations importantes consécutivement aux réformes économiques et au processus de libéralisation enclenchés depuis le début des années 90.

En effet, les filières avicoles se sont fortement complexifiées avec l'apparition d'entreprises privées sur le segment du commerce extérieur (Importation de facteurs de production) et de la production du matériel biologique. La filière connaît, par ailleurs, une profonde restructuration des entreprises publiques d'amont⁸ (Industrie des aliments du bétail et du matériel biologique) qui sont présentement en voie de privatisation. Enfin, l'Etat en tant qu'agent régulateur intervient au niveau de la sphère de l'élevage proprement dite par des soutiens octroyés par le FNRDA dans la perspective de la modernisation et de la mise à niveau des structures de production.

Une analyse dynamique des maillons constitutifs des filières avicoles algériennes permet de déceler des changements et des permanences dans le fonctionnement de ces dernières.

⁸ Le secteur public, omniprésent en amont, sur le segment de l'ama production industrielle des intrants et représentée par le groupe ONAB qui compte 22 filiales et 142 unités de production.

n Les industries d'amont. Déclin du secteur public et forte intégration aux marchés internationaux.

Le fonctionnement des industries d'amont reste marqué par le recours aux marchés mondiaux des intrants (matière premières alimentaires, matériel biologique, produits vétérinaires) et des technologies avicoles. De ce point de vue, aucune modification notable n'a été enregistrée puisque le fonctionnement des entreprises d'amont reste tributaire des approvisionnements extérieurs et passe par la mobilisation de ressources importantes. Outre les matières premières alimentaires (maïs, tourteaux de soja, additifs) qui représentent 80 % de la valeur globale des importations, l'Algérie continue à importer les matériaux biologiques nécessaires au fonctionnement des unités de production. La valeur de ces importations se stabilise depuis les trois dernières années à 18 millions USD.

Les capacités de production des industries d'amont restent trop importantes par rapport à la capacité d'absorption du marché national qui, du reste, est en reflux depuis la fin des années 90. Ceci signifie que des investissements supplémentaires ne sont pas nécessaires et qu'il est possible de tirer la croissance de la production par l'optimisation et la rationalisation du potentiel productif existant.

S'agissant du niveau d'activité dans les filières avicoles, la production des entreprises publiques d'amont a chuté de manière significative depuis le début de l'année 2000. Cette tendance a été contrebalancée par la dynamique du secteur privé qui a fortement investi dans la filière « chair ».

Mais, globalement, la remarque étant valable pour l'ensemble des industries d'amont, l'activité des entreprises a été freinée par la faiblesse et le reflux de la demande solvable liée à la dégradation du pouvoir d'achat de la population et par l'apparition (fortement médiatisée) des risques de pandémie de la grippe aviaire qui a exacerbé les tensions au sein des filières avicoles.

Produits	Matières premières alimentaires	Aliments avicoles	Matériel biologique	Œufs de consommation	Poulet de chair
Parts de marchés	50 %	50 %	30 %	85 %	90 %

Sources : Notre estimation à partir du recoupement des données issues de plusieurs sources (ONAB, Offices avicoles, MADR-DRDPA-DSASI).

n Les élevages avicoles. Structures atomisées et faiblesse de la productivité

L'examen de la structure des élevages avicoles en Algérie montre que celle-ci n'a pas connu d'évolution significative depuis 1980. Elle se caractérise par la prédominance des petits ateliers⁹ dont les propriétaires mettent en œuvre des stratégies de production extensives.

La faiblesse manifeste des investissements au niveau des ateliers avicoles semble procéder des stratégies mises en œuvre par les groupes sociaux impliqués dans la production avicole fondées, sur la recherche de la valorisation rapide du capital. Ceci explique le fait qu'en dépit des subventions et les aides diverses consenties par les pouvoirs publics durant les années 80, la filière avicole n'a pas connu une structuration dans le sens de la professionnalisation de l'activité avicole qui, le moins qu'on puisse dire, reste marquée par l'empirisme et la prédominance de la logique rentière. Il en découle un faible niveau de productivité zootechnique et des coûts de production élevés qui grèvent d'autant les prix à la consommation.

⁹ Les capacités instantanées moyennes des ateliers avicoles oscillent entre 4000 et 6000 sujet.

L'état de sous équipement chronique et le caractère extensif des processus de production des élevages avicoles a conduit les pouvoirs publics à soutenir, à travers le FNRDA, des actions en faveur du renouvellement des équipements et de la rénovation des bâtiments avicoles. Mais en dépit de cette évolution positive, les coûts de production des produits avicoles en Algérie s'établissent à un niveau assez élevé par rapport à ceux des pays développés en raison des surcoûts enregistrés au niveau des postes des charges alimentaires, du matériel biologique et des produits vétérinaires.

Les élevages avicoles d'Algérie donnent l'image d'une profession peu structurée est mal organisée pour faire face aux transformations survenues au sein de la filière avicole (Disparition de l'ancien cadre de coopération agricole, restructuration des entreprises publiques d'amont, hausse des prix des intrants, stagnation des prix à la production, risques économiques et financiers accrus, reflux de la demande des produits avicoles, apparition des risques de pandémie de grippe aviaire). Ce sont là autant de facteurs qui ont été à l'origine de la disparition d'un nombre important d'élevages.

Au plan productif, la production avicole a évolué différemment selon que l'on s'adresse à la filière chair ou ponte. Indéniablement, c'est la production des viandes blanches qui a enregistré la régression la plus importante alors que la production des œufs et de viande de dinde a fortement progressé du fait de la stabilité des prix du marché mais aussi en raison du soutien apporté par l'Etat à ces activités dans le cadre de multiples programmes de développement (développement rural, reconversion des systèmes de production soutien à l'emploi des jeunes...etc.).

Années et périodes	Viandes blanches (Tonne)	Œufs de consommation (Millions)
Moyenne 1996-1999	185 585	1 825
Moyenne 2000-2004	174 454	2 805
Evolution (%) 2000-2004/1996-1999	-6,0	+ 53,7
Source : Nos calculs à partir des données de l'observatoire des filières avicoles d'Algérie (OFAL) et du MADR (DRDPA)		

n Collecte, transformation et commercialisation des produits avicoles

Le développement de la filière avicole reste plus que jamais confronté au caractère «archaïque» du système de transfert qui est à l'origine de gaspillages et de pertes importantes. L'inefficience du système de transfert est, par ailleurs, source de surcoûts qui grèvent la structure des prix à la consommation.

En effet, les gains de productivité réalisés le long de la filière avicole ne sont que partiellement transférés vers les consommateurs, du fait de l'accaparement d'une part non négligeable de ces gains par les sphères d'aval dominées par le capital commercial privé. L'emprise de ce dernier conjuguée aux carences structurelles en matière de régulation des marchés est à l'origine des fluctuations brutales et l'instabilité des prix sur les marchés qui contribuent au dérèglement de l'ensemble des filières avicoles et entravent toutes les tentatives visant à assurer une planification rigoureuse des flux.

L'examen du processus de formation des prix des produits avicoles permet de mettre en exergue l'existence d'une forte variabilité des prix des produits avicoles qui témoignent de l'archaïsme des structures commerciales et productives dont le fonctionnement s'apparente plus à une activité agricole qu'industrielle.

Les prix des produits avicoles se maintiennent à un niveau très élevé. Ces prix excessifs traduisent les effets « dopants » des prix des viandes ovines dont les niveaux élevés conditionnent la dynamique des prix des produits avicoles et, plus particulièrement, ceux des viandes blanches.

Par ailleurs, comparativement aux pays développés, les prix à la production grèvent excessivement les prix de détail des produits avicoles. Si dans les pays développés, la part des produits avicoles dans la formation de la valeur finale du produit « prêt à la consommation » à tendance à baisser au profit de l'industrie de la transformation et de la grande distribution; en Algérie, c'est la situation inverse qui prévaut dans la mesure où ce sont les producteurs et, surtout, le capital commercial privé qui accaparent la proportion la plus importante de la valeur finale des produits avicoles.

IV. LES FILIERES APICOLES.

A l'instar des élevages de lapin, l'élevage des abeilles, l'apiculture, est une activité traditionnelle et séculaire des communautés rurales algériennes pour lesquelles il constitue une source d'approvisionnement en énergie (Miel) et un instrument thérapeutique notoire (apport en gelée royale, pollen). En fait, plus que cela, l'élevage apicole intervient, par le processus de pollinisation, en tant qu'élément d'intégration dans le développement de l'arboriculture fruitière sans compter le fait qu'il intervient dans le processus de formation des revenus des agriculteurs implantés dans les zones agro écologiques difficiles (Zones des montagnes et des piedmonts, oasis, steppes).

Les élevages apicoles sont pratiqués dans le cadre de deux systèmes de production. Le premier, que l'on pourrait qualifier de semi intensif, fortement encouragé par les pouvoirs publics à travers le PNDAR, se pratique dans des ruchers de taille modeste (15 à 20 ruches) fortement intégrés au marché (Vente de produits, achat d'équipements et d'intrants). Le second, traditionnel, fort répandu, s'exerce dans les zones de montagne pour les besoins de l'autoconsommation.

Les productions apicoles ont connu des évolutions erratiques en relation avec les aléas climatiques. Les incitations de l'Etat en faveur de l'apiculture, à travers le PNDAR, au néanmois permis un accroissement substantiel de la production du miel (Cf. Tableau 9). Mais par delà des succès enregistrés, la filière apicole reste confrontée à des contraintes majeures qui constituent autant d'entraves à son essor et qui expliquent la faiblesse de la productivité apicole et le niveau élevé des prix pratiqués sur les marchés.

Outre la contraction des ressources mellifères et l'utilisation anarchique des pesticides, se traduisant par de fortes mortalités au sein du cheptel apicole, ce dernier est fortement affecté par l'incidence des pathologies (Fausse teigne, loques) et des parasitoses. Enfin, nous relèverons la faible structuration de la filière et des circuits de transformation.

Tableau 9. Evolution de la production des miels en Algérie (1985-2004)

Années	1985	1990	1995	2000	2001	2002	2003	2004
Production (Tonnes)	1110	1500	1800	1100	1600	1950	2051	2872

Source : MADR-DRDPA

Tableau 10. Evolution des importations de miel (1999-2005)

	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005
Quantités (Tonnes)	18	1	100	172	-	222	231,4
Valeur MUSD	0,21	0,016	0,21	0,18	0,15	0,17	0,20

Source : CNIS- Douanes Algériennes

V. CONCLUSION.

Que dire de l'impact des aides publiques consenties au profit du développement des productions animales en Algérie si ce n'est que les résultats restent mitigés au regard des ressources financières mobilisés. Si certains indicateurs témoignent d'une amélioration notable des filières animales (Production du lait cru, production de miel et d'œufs) d'autres paramètres suggèrent à l'évidence l'existence de carences importantes (Niveau et stabilité des prix, Niveau des importations, maîtrise de la productivité des élevages) qui demandent à être levées.

L'élevage est confronté en Algérie à de multiples handicaps à la fois internes et liés aux fonctionnements des filières et de l'environnement économique global. Les handicaps recensés se déclinent en huit (8) points.

1. L'alimentation des élevages et l'insuffisance de l'offre fourragère posent encore des problèmes de taille qui contrarient l'essor des productions animales. Les cas des filières avicoles et de l'élevage bovin laitier est à cet effet fort édifiant.

2. Les aléas climatiques conditionnent fortement le niveau des productions et de la productivité. Ceci est particulièrement le cas des élevages de ruminants, les ovins en particuliers, fortement dépendants des ressources fourragères produites en Algérie.

3. La faiblesse de l'effort d'investissement au niveau des exploitations agricoles et des activités d'aval (Collecte et conditionnement des produits animaux) se traduisant par une modernisation très lente du secteur de l'élevage (insémination artificielle, cultures fourragères, bâtiments d'élevages, équipements des ateliers de production).

4. Le caractère dispersé de l'offre découlant de la structure atomisée des exploitations induisant des difficultés à organiser les réseaux de collecte des produits animaux.

5. La prédominance de structures d'abattage informelles¹⁰ qui, au-delà des problèmes de santé publiques notables qu'elle induit, est à l'origine d'une structure de prix peu favorable aux exploitations agricoles et à la régulation des marchés des produits animaux.

6. La faiblesse des secteurs de l'emballage et de la défaillance de la chaîne logistique (Froid, transport) se traduisant par des coûts élevés, des retards et des pertes de produits.

7. Faible efficacité des marchés liée à l'atomisation des commerces de détails et à la faible emprise de la grande distribution

8. Carences importantes sur les aspects de la qualité et de la normalisation des produits ainsi que l'absence fréquente de certification entravant les exportations de certains produits ayant un potentiel commercial indéniable (Cas des viandes ovines, miel).

Ces handicaps sont d'autant plus préoccupants que l'ouverture progressive des marchés agricoles et alimentaires risque d'exposer à la concurrence étrangère aussi bien les élevages que les entreprises de transformation des produits animaux.

Mais par delà ces carences, le fait positif à relever réside dans l'émergence d'entreprises privées de grande taille et de PME performantes ayant la capacité d'enclencher un processus de modernisation de l'ensemble des filières animales (Aliments du bétail, Complexes avicoles, PME laitières).

¹⁰ Selon une étude réalisée par le Conseil Economique et Social (CNES), effectuée sur la base des données de l'ONS, les activités informelles liées au secteur de l'abattage des animaux représentaient près de 15 % de la valeur ajoutée globale rattachée aux activités de l'économie informelle en Algérie. Cf.

ANNEXE

ACTIONS DE DEVELOOPPEMENT SOUTENUES PAR LE FNRDA PAR TYPE DE FILIERE

1. **Filière « Lait » y compris l'acquisition des géniteurs et insémination artificielle**

- 4 Acquisition des équipements et du matériel d'élevage spécialisé
- 4 Création de centres de collecte et de laiteries
- 4 Transport isotherme du lait
- 4 Création d'ateliers de production de fromage fermier de chèvre
- 4 Prime à la production et à la collecte du lait
- 4 Prime à l'intégration industrielle du lait
- 4 Promotion de l'insémination artificielle.
- 4 Production des génisses
- 4 Construction d'étables destinées a la création de pépinière de génisses
- 4 Acquisition de reproducteurs bovins
- 4 Construction d'infrastructures et extension de bâtiments d'élevage bovin laitier

2. **Filière avicole et cunicole**

- 4 Acquisition de matériel et d'équipement d'élevage spécialisé (Elevages de dindes, d'autruches, de cailles, de lapins et de pintades)
- 4 Développement des activités complémentaires pour la diversification et la garantie des sources de revenus pour les exploitations agricoles.
- 4 Renouvellement du matériel et des équipements pour la cuniculture
- 4 Mise en place d'ateliers de découpe et d'abattage des dindes
- 4 Isolation et ventilation des bâtiments pour la cuniculture
- 4 Achat du matériel biologique pour les élevages (Autruche en particulier).

3. **Filière apicole**

- 4 Achat de ruches et de l'outillage spécialisé
- 4 Acquisition du matériel d'extraction
- 4 Création de pépinières de production d'essaims.

4. **Filière des équidés et des camélidés**

- 4 Primes à la naissance des produits de races pures.
- 4 Création de centres d'engraissement des dromadaires

5. **Filière ovine et caprine.**

- 4 Réhabilitation des points d'eau pour le cheptel ovin
- 4 Acquisition de citernes pour l'eau
- 4 Soutien à l'insémination artificielle ovine et caprine
- 4 Acquisition d'équipements pour la création d'ateliers de transformation de lait de chèvre en fromage fermier.

6. **Cultures fourragères (Production laitière)**

- Acquisition des intrants (Semences, fertilisants)
- Soutien aux opérations culturales
- Acquisition du matériel de récolte (Ensileuses)
- Construction de silos (Production d'ensilage)
- Primes pour la production de l'ensilage et à la collecte des semences de légumineuses.

7. **Valorisation et stockage des produits animaux.**

- Création de laiteries
- Création de capacité de stockage sous froid
- Création d'ateliers d'abattage et de découpe pour la dinde et le lapin
- Création d'ateliers de production de fromage fermier de chèvres

8. **Elevages biologiques.**

- 4 Prime à la production des viandes blanches et rouges